

## Stratégie canadienne de numérisation du patrimoine documentaire

### Mandat du comité directeur

<b>Nom du comité</b>	Comité directeur de la Stratégie canadienne de numérisation du patrimoine documentaire (SNPD).
<b>Présidence</b>	<p>La présidence de la SNPD est assumée, en rotation, pour une période d'un an, par une personne nommée par les membres du Comité directeur.</p> <p>Le président ou la présidente a la responsabilité de travailler en collaboration avec le secrétariat pour préparer des rapports, établir l'ordre du jour des réunions et approuver les comptes rendus des décisions.</p> <p>Bibliothèque et Archives Canada (BAC) fournira les services de secrétariat.</p>
<b>Composition</b>	<p>Le Comité directeur sera composé de 10 à 24 membres ayant un pouvoir décisionnel. Les membres peuvent nommer une personne pour les remplacer lors de n'importe quelle réunion. L'identité du remplaçant doit être communiquée à l'avance au président ou à la présidente; cette personne aura tout pouvoir décisionnel si elle représente une organisation.</p> <p>Les membres du Comité directeur seront, notamment, des créateurs, des auteurs, des représentants de communautés culturelles, des usagers, ainsi que des représentants de bibliothèques, de centres d'archives, de sociétés d'histoire, de musées et galeries d'art, d'universités, d'entreprises privées et d'organismes sans but lucratif. Ces divers secteurs n'ont pas besoin d'être tous représentés en même temps.</p> <p>Les membres sont nommés par le Comité directeur pour un mandat de deux ans, renouvelable à la discrétion du Comité directeur.</p>
<b>Mandat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir des orientations stratégiques, politiques et opérationnelles pour la SNPD;</li> <li>• Élaborer et établir l'ordre de priorité des projets qui favorisent la collaboration dans des domaines d'intérêt commun;</li> <li>• Mettre sur pied et superviser des groupes de travail qui auront pour mandat de faire progresser certains projets prioritaires;</li> <li>• Concevoir des modèles de financement pour divers projets;</li> <li>• Évaluer les progrès réalisés par la stratégie en regard des résultats attendus.</li> </ul>
<b>Activités et projets à</b>	Avec l'aide du secrétariat, le Comité directeur supervise la réalisation des activités et

<b>réaliser</b>	<p>projets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Dresser un inventaire des projets et systèmes de numérisation existants afin d'identifier les possibilités, les points forts, les lacunes et les domaines d'expertise;</li><li>• Élaborer, partager et déterminer les exigences futures en ce qui concerne les normes;</li><li>• Recueillir et faire connaître les pratiques exemplaires afin d'assurer la durabilité des dépôts;</li><li>• Élaborer des mécanismes de découverte favorisant l'accès;</li><li>• Identifier et/ou concevoir des outils pour aider les organisations à repérer les documents ayant une importance nationale, régionale ou locale;</li><li>• Créer une liste de fournisseurs et de coûts pour des travaux de numérisation;</li><li>• Sensibiliser les organisations aux possibilités de financement.</li></ul>
<b>Fréquence des réunions</b>	<p>Le Comité directeur se réunira au moins une fois par année en personne.</p> <p>Des téléconférences seront aussi organisées au moins tous les deux mois. Les frais engagés par les membres pour assister aux réunions doivent être assumés par ceux-ci ou par leurs organisations.</p>
<b>Langue de travail</b>	<p>Les membres du comité peuvent travailler dans la langue officielle de leur choix et accepte de créer et de maintenir un milieu de travail propice à l'utilisation des deux langues officielles.</p>
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Une stratégie, des politiques et des orientations opérationnelles claires sont établies pour la SNPD;</li><li>• Des projets collaboratifs sont élaborés, lesquels optimisent des compétences et des pratiques exemplaires pour réaliser leurs objectifs;</li><li>• Les objectifs prioritaires énoncés dans la stratégie sont atteints;</li><li>• De plus nombreuses possibilités d'aide financière sont disponibles;</li><li>• Des informations sur l'évaluation du rendement sont rassemblées et des comptes rendus sont établis afin de documenter les progrès accomplis dans le cadre de la stratégie.</li></ul>
<b>Compte rendu des décisions</b>	<p>Oui</p>